**Quel avenir pour l’agglomération Nantes métropole et pour l’aire urbaine de Nantes ?**

1. **Nantes métropole : une agglomération, une collectivité face au défi du développement durable**

⮱ Etude d’un document de communication publique *(Source : Agence d’urbanisme de la région nantaise, 2016)*

****

**Thème 2 : énergies renouvelables**

**1ère étape :**

Prendre connaissance des documents et répondez aux questions :

* Qui aménage ?
* Où se situent ces aménagements ? (Surlignez les adresses, les indices de localisation)
* Quels sont les objectifs de ces aménagements ?
* Ces aménagements sont-ils contestés ? Pourquoi ?

**2nd étape :**

Réaliser une tâche cartographique numérique sur e-lyco (rubrique de votre classe) où il faudra :

* + Placer sur un fond de carte les aménagements étudiés.
	+ Illustrer par une photographie et expliquer par un commentaire succinct ce que vous avez appris.

**Document h : Dépliant « la centrale photovoltaïque de Beaulieu »** *- (source : Nantes Métropole)*

**Document i : Un stade à énergie positive inauguré à Nantes -** *(source : EDF, 5 novembre 2013)*

*Ci-contre : le stade couvert Pierre Quinon, boulevard Guy Mollet, à Nantes*

Grâce à sa toute nouvelle toiture photovoltaïque raccordée au réseau électrique le 21 octobre 2013, le stade d’athlétisme couvert de Nantes (**Stadium métropolitain Pierre Quinon)** produira deux fois plus d’énergie qu’il n’en consomme. Il fait également partie des bâtiments répondant aux normes BBC (« Bâtiment à basse consommation »).

D’une superficie totale de 10.000 m², le stade est le support de 4.000m² de panneaux photovoltaïques […] Ils permettront de produire l’équivalent de la consommation annuelle de 240 foyers. […] Le dispositif permettra également d’éviter l’émission de 3.710 tonnes d’équivalent CO2.

La communauté urbaine de Nantes Métropole, propriétaire du stade couvert, a pour objectif de devenir un territoire économe en énergie mais aussi producteur d’énergie renouvelable. En terme de photovoltaïque, Nantes Métropole désire atteindre une totalité de 20.000 m² de panneaux solaires d’ici à 2020. Fin 2014, un premier palier sera franchi avec un total prévu de 12.000 m² de panneaux installés.